

LE COURRIER DES VERNOIS

Académos

Le 16 septembre était inaugurée à Verny la nouvelle cité des sports, de la jeunesse et de la sécurité civile imaginée par le Département de Moselle, autrement dit Académos.



L'événement avait rassemblé de nombreux invités et personnalités, notamment Madame Amélie Oudéa-Castéra, Ministre des sports et des Jeux olympiques et paralympiques ; Monsieur François Braun, Ministre de la santé et de la prévention ; et bien sûr Victorien Nicolas, Maire de Verny. Cet immense site multifonctionnel a été présenté par Patrick Weiten, président du Département, comme le nouveau « navire amiral du sport en Moselle ».

L'équipement s'étend sur 4,5 hectares, comporte 11 000 m² de bâtiments et 30 000 m² de surfaces arborées. Il est venu remplacer l'ancien Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA), fermé en 2018. Des travaux de réhabilitation de bâtiments, des aménagements paysagers, et pas moins de treize millions d'euros investis ont ainsi donné naissance à Académos. Outre le gymnase rénové, le centre sportif de référence pour athlètes de haut niveau constitue sans doute l'élément le plus spectaculaire de ce campus. Et la construction de nouveaux bâtiments est encore à venir. La Cité des Sports accueille 16 comités départementaux réunis au sein de la maison des comités, les services de la Direction Générale Adjointe des Sports et de la Jeunesse de la Moselle, ainsi qu'un centre de ressources et d'ingénierie de projets sportifs en faveur du sport pour tous. Elle abrite aussi Moselle'Mouv, une association interprofessionnelle aidant les personnes en affection de longue durée à pratiquer une activité physique adaptée. En effet, la structure a été labellisée « Maison sport santé ». Elle dispose de salles de fitness et de musculation ainsi qu'un duo hammam/sauna. La Cité de la Sécurité Civile regroupe un centre de formation du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Moselle pour les pompiers volontaires et professionnels.

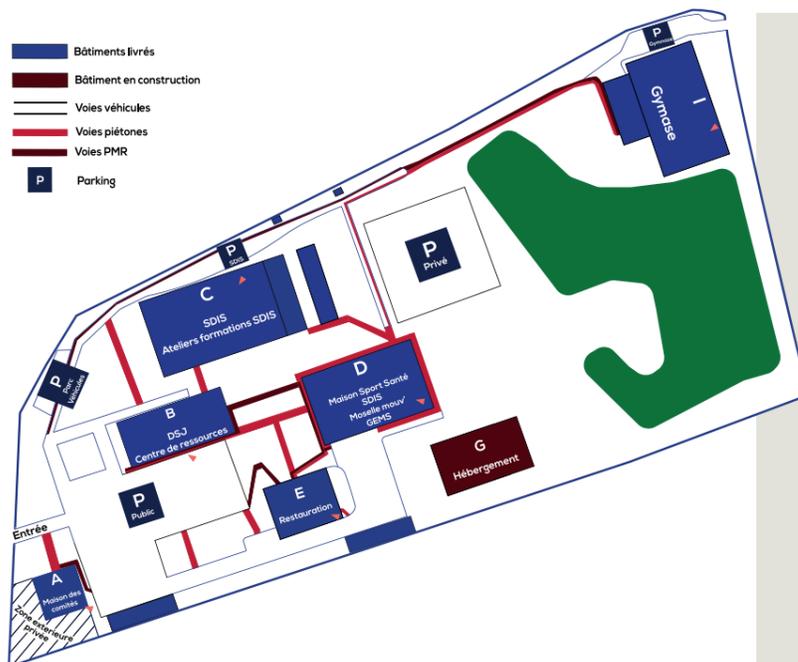
Celui-ci est équipé d'outils et de dispositifs uniques en France : simulateur de secours à personne avec mannequins hyper réalistes ; entraînement au port de l'appareil respiratoire isolant ; conduite virtuelle, dispositif de commandement, d'entraînement au feu, et aux risques chimiques et biologiques. Ces équipements seront complétés par une nouvelle caserne de pompiers, en remplacement de l'actuelle caserne.

Académos comporte également un espace restauration pouvant accueillir 130 personnes assises par service, ainsi qu'un bâtiment proposant un service d'hébergement avec 61 lits dont 11 équipés pour les personnes à mobilité réduite, soit 36 chambres.

Depuis 2021, le site a accueilli plus de 8 000 personnes pour un total de 900 réservations, avec des événements comme « du stade à l'emploi » en collaboration avec Pôle Emploi, la semaine olympique et paralympique, des formations pour les sapeurs-pompiers, des formations sportives ou d'éducateurs sportifs, des stages de remises à niveau, des séminaires, des formations civiques et citoyennes.

Cerise sur le gâteau : Académos a été labellisée « Terre de Jeux 2024 » et retenue comme centre de préparation aux Jeux Olympiques de Paris 2024 par le Comité d'organisation des JO. S'appuyant sur un gymnase aux normes de sports olympiques et paralympiques, la cité pourra accueillir des équipes de boccia, goalball, handball, tennis de table, paralympique, volleyball et volley assis.

Venez découvrir Académos lors des portes ouvertes samedi 19 novembre de 14h à 18h



VERNY, TERRE DE JEUX

La commune de Verny a elle aussi candidaté au label Terre de Jeux 2024 et été retenue, une opportunité pour tous les habitants ! Les collectivités labellisées s'engagent à mettre en place ou à déployer des programmes liés au sport. Les actions auxquelles elles s'engagent sont adaptées à leur taille et à leurs moyens, avec trois objectifs : faire vivre les émotions du sport et des Jeux à leur population ; mettre plus de sport dans le quotidien (à l'école, dans la rue, etc.) ; animer et faire grandir la communauté Paris 2024 sur le territoire, par ses supports de communication par ex.



Verny est une commune dynamique et attractive. Notre engagement quotidien en est la raison. Il se traduit par la création d'emplois, d'activités, de commerces et de services de proximité au service des Vernois et des Vernois.

En début d'automne, nous avons eu le plaisir d'inaugurer en présence de deux ministres : Madame Amélie Oudéa-Castéra, ministre des sports et des Jeux olympiques et paralympiques, et Monsieur François Braun, ministre de la santé et de la prévention, avec le président du Conseil départemental de la Moselle : Patrick Weiten, Académos, le « nouveau navire amiral du sport en Moselle ». Ce site accueille également la Cité de la Sécurité civile qui regroupe un centre de formation du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Moselle pour les pompiers volontaires et professionnels. Ce site participe au dynamisme et à l'attractivité au-delà de notre ban communal et alimente des partenariats avec nos services, nos activités associatives et commerciales. Nous remercions le Président Patrick Weiten, avec le Conseil départemental, d'avoir choisi Verny pour développer ses missions.

Prochaimement, un nouveau service public de proximité sera accessible en mairie de Verny. La Préfecture de la Moselle a décidé de créer à notre demande un dispositif de recueil qui permet l'enregistrement d'une demande de passeport et de carte d'identité, et la remise de ces derniers. La Maison France Services accueille depuis le mois d'octobre des permanences de l'assistante sociale de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM). D'autres permanences sont à l'étude. Le service public est plus que jamais présent à Verny afin de vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien.

Prochaimement également, trois nouvelles activités marchandes de proximité devraient augmenter l'offre commerciale de notre commune : Les Cocottes en vrac, une épicerie fine et vrac, ouvrira ses portes le 6 décembre rue de Metz ; FELIX CANIN, toiletteur pour chien, vous accueillera dans les dépendances du Château au 7bis rue du Château ; enfin, la société VRV vous proposera prochainement un distributeur automatique de pellets de bois rue de Metz. Le P'tit marché accueille chaque dimanche de 8h00 à 12h00 de nouveaux commerçants : Laurent, boucher ambulant depuis 30 ans ; Margaux et sa twingo Moème qui propose des vêtements ; Duothentique, traiteur ambulant de Sillegny ; YOOK BEER, micro-brasserie de Vatimont.

Aussi, même les plus jeunes d'entre nous s'engagent à faire vivre le dynamisme et l'attractivité. Lola, Victoria et Sofia, trois jeunes sœurs vernois, proposeront, sous la houlette de l'association Familles Rurales de Verny, la découverte des jeux de société. Quentin Valot réalise de courtes fictions publiées sur Facebook. Louison Acker a été élue Conseillère départementale junior. Nous les félicitons et les remercions sincèrement pour leur engagement respectif.

Les associations vernois ne sont pas en reste. L'association Art Culture a créé un cours de yoga pour les enfants. Le Tennis Club de Verny a accueilli en partenariat avec la municipalité l'assemblée générale du Comité départemental de tennis de Moselle. L'équipe A senior du Football Club Verny-Louvigny a porté haut les couleurs de Verny en Coupe de France. Nous ne sommes qu'au début de la saison sportive, au cours de laquelle l'ensemble des athlètes auront à cœur de défendre les couleurs vernois. Que toutes et tous soient encouragés, félicités et remerciés pour leur engagement sportif.

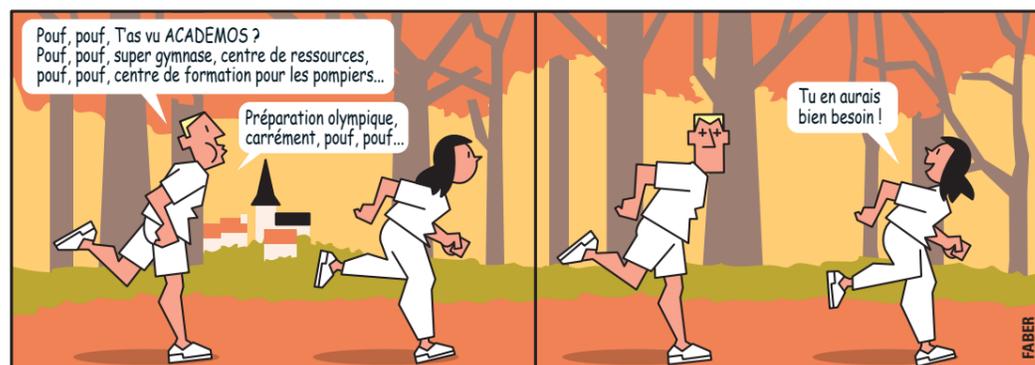
Ensemble, avec mon équipe municipale, nous travaillons sans relâche pour le dynamisme et l'attractivité. Car, comme dit le proverbe africain « tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin » !

Avec toutes mes amitiés.



Votre Maire
Victorien NICOLAS
Vice-Président
de la CC du Sud Messin

Responsable de la publication : Victorien Nicolas
Articles et photos : les conseillers municipaux
Mairie de Verny : 6 rue de la Mairie / 57420 Verny
Tél : 03 87 52 70 40
Fax : 03 87 52 42 10
mairie@verny.fr
<https://www.verny.fr>



CONSEIL DU 29 SEPTEMBRE 2022 / PRINCIPALES DÉCISIONS

- Signature d'une Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales de Moselle. Elle a pour ambition de couvrir l'ensemble des missions de la CAF sur le territoire de la CC du Sud Messin en lien avec les interventions communales en matière d'enfance jeunesse
- Admission en non-valeur d'un montant de 6 619,71 €, le comptable public n'ayant pas pu recouvrer les titres du tiers BTP TOITURE SARL et après l'extinction de tous les recours
- Convention d'adhésion à la médiation préalable obligatoire de la fonction publique territoriale. Elle est de compétence exclusive et obligatoire du centre de gestion tout en restant facultative pour les collectivités qui peuvent y adhérer
- Location de bâtiments communaux : la société TEAM 4 TEAM a quitté les locaux 11 Cour du Château pour l'ouverture d'un magasin dans la zone Actisud. La société

Ambulance MF a sollicité la commune afin de les louer (11 €/m² hors charges) et a indiqué vouloir libérer ses locaux 7B rue du Château dont le loyer est fixé à 12 €/m² et 60 € de charges mensuelles, à 6 €/m² pendant 3 ans pour les créations d'entreprise

- Adoption d'une motion sollicitant la mise en place d'un bouclier tarifaire pérenne et la révision à la hausse des dotations prenant en compte l'inflation. Les perspectives financières des communes rurales s'assombrissent avec la hausse des prix de l'énergie impactant directement les budgets communaux et la diminution des dotations de l'Etat

Compte-rendus complets sur le site de la Mairie : www.verny.fr/deliberations

Rentrée



Après 2 rentrées « masquées », cette année ressemblait enfin à un retour à la normale, avec les visages radieux des 220 élèves et de leurs enseignants. M. le Maire Victorien Nicolas et son 1^{er} adjoint François Valentin étaient venus pour les accueillir et leur souhaiter une bonne rentrée. Bienvenue à Lucille Crepet et Sébastien Muller qui ont intégré l'école. La maternelle compte 78 élèves pour trois classes, en élémentaire les 142 élèves sont répartis dans 6 classes dont 4 doubles. Cette année, deux projets sportifs auront lieu en collaboration avec des associations de Verny : tennis et football.

La dernière classe a été rénovée cet été : peinture, faux plafond, luminaires à led, vidéo projecteur et tableau blanc. Avec ces travaux et investissements municipaux, toutes les classes sont maintenant équipées d'un vidéoprojecteur ou d'un TBI, chaque enseignant dispose d'un ordinateur portable et le réseau informatique a été rénové.

Et au collège ? Interview de Madame Raulet

Depuis la rentrée de septembre, Isabelle Raulet est la nouvelle principale du Collège Nelson Mandela, nous l'avons rencontrée et interviewée :

« Pourquoi Verny ? C'était mon premier vœu (de mutation) car c'est une localité qu'on sent dynamique, avec une belle image,

proche de Metz. J'ai été positivement surprise par toutes les activités : commerces, travail ... »

« C'est effectivement un gros collège, il y a 570 élèves, une grosse demi-pension. Depuis la rentrée l'activité est dense, je m'approprie l'établissement : ses atouts, le fonctionnement avec les élèves et l'équipe enseignante au complet ainsi que la communication avec les parents ».

« La nouveauté cette année est l'ouverture d'un dispositif ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) qui est une vraie plus-value pour la prise en compte du handicap. »

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Raulet et une bonne réussite dans ses fonctions au collège.

Septembre était aussi le mois de la reprise pour les activités associatives, avec quelques nouveautés comme des cours de yoga pour enfants à partir de 4 ans proposés par Art Culture Création. Le forum annuel des associations a attiré de nombreux visiteurs venus rencontrer les acteurs de la vie associative vernoise.

Le 1^{er} week-end d'octobre a eu lieu la 20^e brocante organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers de Verny. Après trois ans d'absence, tout le monde était content de retrouver cette animation traditionnelle, en même temps que la fête foraine, malgré un temps pluvieux.



Un centenaire vernois

Le 13 août au centre Faber, René Pruneau fêtait son centième anniversaire entouré de ses proches : sa famille qui s'était déplacée depuis les régions de Metz, Nancy et Troyes, ainsi que sa voisine. Victorien Nicolas, maire de Verny, et Colette Rottier, vice-présidente du CCAS, étaient venus l'honorer et lui remettre un cadeau au nom de la commune pour fêter dignement ses 100 ans.

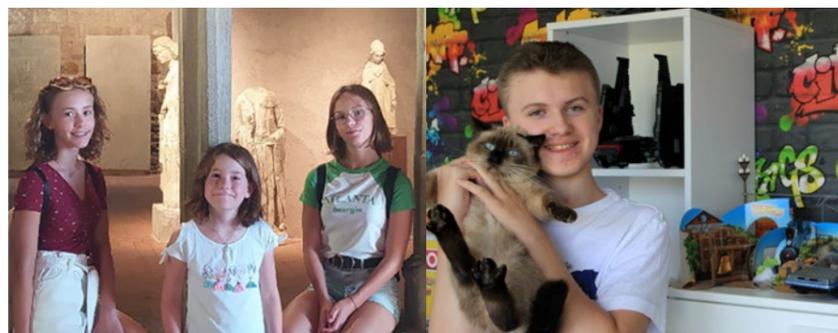
René Pruneau est né en Haute-Saône le 12 août 1922. Après avoir été apprenti chez un maréchal-ferrant, il est contraint pendant la deuxième guerre mondiale d'effectuer le STO, service du travail obligatoire, en Allemagne. Revenu en France, il rentre à la SNCF où il fera toute sa carrière, d'abord comme conducteur de locomotive à vapeur puis dans d'autres fonctions, jusqu'à sa retraite à 55 ans. Il se marie le 20 avril 1949 avec Lucie Bourkel, disparue en 2018. Il a quatre enfants, Pierre, Françoise, Jean-Claude, Élisabeth, douze petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. Il s'intéresse à tout ce qui concerne les chevaux et les bateaux, regarde la télé pour les informations et les jeux. Il a arrêté le vélo à 93 ans et la voiture à 95 ans. René vit en appartement à Verny, c'est le doyen de la commune.



Des jeunes vernois plein d'idées

Quentin Valot, élève en 3^{ème} au collège Nelson Mandela, réalise des petits films avec son smartphone. Il s'inspire d'aventures et de personnages de fiction existants mais il imagine et crée de nouvelles situations. Il utilise des figurines et accessoires, notamment des Roblox, et crée des versions « customisées » et des décors personnels. Il nous parle de ses créations, dont il publie certaines sur Facebook : « Au début je faisais des vidéos en filmant des personnages Lego Simpson ». Il a réalisé une courte fiction qui est une petite suite de « Retour vers le Futur » avec des personnages Playmobil. « Ça a commencé fin 2020 lorsque j'ai découvert l'application Power Director permettant d'utiliser des vidéos sur fond vert ». Pour le son, il utilise des bruitages trouvés sur Internet mais également les siens et sa propre voix dont il change l'intonation au gré des personnages. Pour la suite : « J'ai des idées avec des figurines Neca, elles sont articulées, bien détaillées et il y a beaucoup d'accessoires ». Nous lui souhaitons une bonne réussite dans ses projets.

Elles sont trois et se nomment elles-mêmes « La guilde des frangines ». Scolarisées à Verny, Lola, Victoria et Sofia partagent le même foyer et une passion : les jeux de société. Elles en ont plus de 70, de toutes catégories et pour tous les âges ! Du haut de leurs 13 ans pour deux d'entre elles, et 8 ans, elles ont proposé à la municipalité de partager leur hobby avec les vernois. Le but est d'accueillir de 2 à 4 joueurs par catégorie de jeu et d'âge, afin qu'ils découvrent de nouveaux jeux à chacun de leur passage. Les frangines ont pensé à tout : afin de recueillir les avis des participants, des fiches seront à remplir et les jeux « coup de cœur » leur permettront de proposer des soirées exceptionnelles. Cette activité va être intégrée à celles à l'Association Familles Rurales de Verny et profiter dans un premier temps aux enfants de l'accueil périscolaire à partir de mi-novembre, les vendredis de 17h à 18h.



ÉTAT CIVIL

Naissances

Judith Nardin Collignon née le 10 août
Noé Ruzniecki Varoqui né le 12 septembre
Chloé Schaeffer Vitali née le 25 septembre
Klara Kumolka Koltun née le 1^{er} octobre

Mariages

Laura Meiss et Anthony Kirch le 27 août
Julie Heim et Mathieu Charpentier le 10 septembre
Amélie Kihl et Michael Gerardin le 17 septembre

Nos peines

Philippe Lagarde le 22 septembre
Jean-Jacques Raclot le 23 septembre
Joël Gallois le 3 octobre
Georges Decombas le 15 octobre
Jean-Michel Didot le 15 octobre : après deux ans passés à Verny comme enseignant en 1980 et 1981, il a été directeur de l'École élémentaire de Verny de 1991 à 2004.

ON EN CAUSE

Santé

- Une nouvelle sage-femme a rejoint le cabinet d'Anne-Charlotte Krebs : **Eva Lourenço**
06 89 62 59 08
e.lourenco.sf@gmail.com
44 rue Nationale
- Sylvie Bigaré a cessé son activité d'infirmière libérale depuis le 1^{er} septembre, le cabinet situé zone le Fort est composé des infirmières D.E. :
Anne-Laure Kam Kieffer
Audrey Schandelon
Caroline Parisse
03 87 52 71 12
6 rue du Fort
Soins à domicile 7 jours/7
et au cabinet sur rendez-vous

Déneigement

La commune sera opérationnelle pour le plan neige du 15 novembre 2022 au 15 mars 2023. Toutes les rues ne peuvent pas être dégagées instantanément et les voiries les plus pentues sont toujours traitées en priorité. Afin de préserver l'environnement, et sauf conditions extrêmes, le salage est plus modéré sur les rues plates ou peu pentues. Les rues de Metz, Nationale, de la Fontaine et de la Gare sont sous la responsabilité des services départementaux. La municipalité rappelle que les propriétaires et locataires ont l'obligation de dégager la neige ou la glace devant leur habitation. La neige doit être mise en tas sans gêner la circulation, elle ne doit pas être déposée sur la chaussée. Les bacs à sel doivent permettre de parer à une situation délicate sur la chaussée dans les endroits difficiles, ils ne sont pas à la disposition des administrés pour leur usage personnel.

AGENDA

Marché les dimanches de 8h à 12h
Halle communale

Micro-fole les samedis
Maison des associations, cour du château

Centre Faber

Samedi 5 novembre à 20h (début du jeu) :
loto - Les Archers du Vernois

12-13-14 novembre : bourse aux jouets
et articles de puériculture - AFRV

Samedi 19 novembre à partir de 19h : loto
Lion's Club Verny Val de Seille

25 et 26 novembre : marché de Noël
P'tit bout de fil vernois

Dimanche 11 décembre à 12h : repas des seniors
19-20-21 décembre :

animations sport et loisirs - Judo Club Verny
Vendredi 13 janvier à 18h30 :

vœux à la population

Mairie

Jeudi 24 novembre de 14h à 16h : atelier
numérique « faire des démarches en ligne »,
formation gratuite accompagnée par
un conseiller numérique - Inscription
sur moselle-fibre.fr ou au 03 54 48 81 16

Eglise Saint Michel

Dimanche 18 décembre à 16h :
concert de l'ensemble vocal Ad Libitum



Continuons ensemble !

Malgré les difficultés actuelles : la hausse du prix de l'énergie, l'inflation, la baisse de la dotation de solidarité rurale de 20 000 €, le village avance. Cette hausse des dépenses de fonctionnement et cette baisse des recettes ont forcément un impact sur nos investissements mais nous limitons considérablement les dégâts :

- Nous compensons la hausse des dépenses grâce à notre politique énergétique (rénovation progressive de l'éclairage, extinction nocturne) qui se poursuit avec la rénovation des rues de la gare et de la mairie
- Nous dégageons de nouvelles recettes grâce au lotissement la Ronceraie qui est en passe de se terminer, toutes les parcelles sont désormais vendues ou en promesse de vente. Ce lotissement communal nous permet de financer en partie la rénovation de la rue du château et la future salle de jeux multisports de l'école maternelle.



ENSEMBLE POUR VERNY

Victorien Nicolas
 François Valentin
 Séverine Courtois-Sené
 Jean-Marc Sautreau
 Marie-France Perrin
 Mohamad Jrad
 Colette Rottier
 Joël Xolin
 Corinne Zieger
 Mélanie Adèle Perrey
 Isabelle Hasse
 Stéphane Vuillaume
 Marie Coletti
 Johan Pade
 Anne-Laure Dupraz-Omari

Grâce à la pugnacité de notre maire, Verny a pu bénéficier d'une maison France Service de plus en plus appréciée et utilisée ainsi que la possibilité de pouvoir prochainement créer ou renouveler nos cartes d'identités et passeports. L'attractivité de Verny est en continuelle expansion, comme cela a toujours été notre volonté.

Les investissements se poursuivent, plusieurs marchés sont lancés :

- La rénovation des terrains extérieurs de tennis.
- La liaison piétonne avec Pournoy qui permettra aux collégiens de Pournoy-la-Grasse et aux Vernois des Bagrasses de se rendre au collège à pied.
- La rénovation du chemin de Goin.

Nous sommes contraints de rénover ce chemin rural par décision de justice. La rénovation d'un chemin rural n'est pas du ressort de la commune. Nous considérons que ce chemin rural était principalement abîmé par des engins agricoles. Nous estimions donc que cette rénovation ne devait pas incomber à la collectivité. Le juge a cependant pris en compte le fait que des travaux avaient été amorcés par une ancienne municipalité et qu'il était du ressort de la commune de rénover ce chemin. Après étude, nous avons lancé un marché pour la somme de 100 000 €. En effet, ce chemin doit pouvoir supporter le passage régulier de gros engins agricoles afin d'éviter de nouvelles réparations dans quelques années.

En début de mandat, nous avons décidé d'ouvrir nos commissions à l'opposition, nous avons également accordé une feuille d'expression à parité, alors que d'après la loi, nous pouvions le faire au prorata des élus (79 % pour la majorité). Nous pouvions donc espérer une opposition plus constructive et moins obstructive. Hélas, nous nous sommes aperçus que rien n'avait changé par rapport au précédent mandat où nous devons supporter des attaques gratuites et improductives. Les procédures chronophages auprès du préfet se poursuivent par l'entremise d'une « éminence grise » toujours prompte à invoquer de prétendues erreurs. Ainsi, des attaques personnelles ont eu lieu à l'encontre du loyer d'un élu qui a toujours agi dans la légalité, comme le prouve le classement sans suite du Procureur de la République, et qui paie un loyer conforme à l'évaluation des domaines après visite des lieux.

Baucoup de temps perdu mais cela n'a pas empêché l'équipe municipale d'œuvrer pour le bien de la commune.

Début octobre, nous avons eu le plaisir de retrouver notre traditionnelle brocante après trois ans d'absence. Un grand nombre de personnes s'est déplacé malgré une météo capricieuse. Le CCAS a organisé une information sur le harcèlement. Les amis du patrimoine de Marly ont réalisé une conférence sur le Parc aux trois nationalités. À l'heure où ce bulletin paraîtra, se sera déroulé le désormais traditionnel « jour de la nuit » avec une observation des étoiles sur le terrain de football et des animations à l'école.

L'attractivité de Verny se traduit également par une politique culturelle de qualité.

Bien à vous

L'équipe Ensemble pour Verny





VIVRE VERNY

Anne-Françoise Neuschwander
Pierre Noirot
Anne-Sophie Mairet
David Billet

**Vous pouvez nous contacter
par téléphone :**
07 86 12 57 06
par courriel :
vivreverny2020@gmail.com



Une autre voix, Une autre voie !

Demain se construit aujourd'hui, et c'est plus vrai que jamais....

En cette période de fortes incertitudes alimentaires et énergétiques il est bon de rappeler qu'en termes de surface agricole (la terre nourricière), c'est l'équivalent d'un département français qui disparaît tous les sept ans en raison de l'artificialisation des terres. La loi Climat et résilience du 22 août 2021 fixe un objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN) en 2050, objectif qui doit se traduire dans les documents d'urbanisme par une réduction progressive des surfaces artificialisées, ce qui implique de modifier en cascade de très nombreux PLU et PLUi d'ici 2027. Pour rappel, la révision du PLU de Verny a débuté en décembre 2017. Cette démarche nécessaire pour le développement de notre village n'a, à ce jour, toujours pas abouti et donc pénalise la commune. Il semblerait que la majorité municipale, une fois encore, ne se soit pas entourée des bons professionnels pour l'accompagner dans cette démarche.

D'une friche à Academos ... L'EREA (Établissement régional d'enseignement adapté) abandonné par la région Grand Est était devenu une friche de 4,5 hectares de terrain et 8 450 m² de bâtiments inoccupés. En totale adéquation avec la loi Climat et Résilience, le Conseil Départemental de la Moselle a choisi d'investir 13 millions d'euros pour la création d'ACADEMOS. Inauguré le 16 septembre 2022 par le président du Conseil départemental de la Moselle Patrick Weiten accompagné de la ministre des Sports Amélie Oudéa-Castéra et du ministre de la Santé, François Braun, ACADEMOS s'inscrit comme porte étendard, du sport-santé, de la jeunesse et de la sécurité civile en Moselle et obtient le label « Terre de jeux 2024 ».

Lors du conseil municipal du 29 septembre 2022, il a été demandé aux élus de voter une motion afin de demander au gouvernement la création d'un bouclier tarifaire, d'un fond de soutien énergie et une revalorisation des dotations à la hausse compte tenu de l'inflation. Notre groupe Vivre Verny a voté POUR cette motion sauf David Billet qui s'est abstenu. En effet ce dernier est un peu gêné par cette motion car elle est teintée d'un blanc-seing au laisser-faire et d'une hypocrisie certaine des élus... Pour cette dernière les communes ne veulent pas assumer la charge de collecter l'impôt inévitable pour palier à leurs manquements à l'investissement durable. Pour les dépenses énergétiques, le vrai problème pour les communes ne vient pas de l'inflation mais du laxisme de certaines à ne pas limiter leur consommation énergétique.

Il fallait être aveugle et sourd pour ne pas comprendre que les bouleversements géopolitiques (La Crimée, Printemps arabe, Impérialisme chinois et russe...) que nous observons depuis une longue décennie n'auraient aucun impact sur notre dépendance énergétique. Aujourd'hui on veut mettre un pansement sur une hémorragie mais gouverner c'est prévoir.

Certaines communes ont refusé, « hier », d'investir pour la rénovation énergétique, aujourd'hui elles n'ont que leurs yeux pour « pleurer » et demandent l'aumône. Selon une étude de l'ADEME, 81% de la consommation énergétique d'une commune est imputée aux bâtiments communaux.

Notre groupe a toujours soutenu et porté les investissements communaux qui contribuent à la sobriété énergétique tels que la rénovation de l'éclairage public, l'isolation extérieure des locaux de la perception et surtout par la mise en place d'un contrat de performance énergétique pour l'exploitation et la maintenance de ses bâtiments...

Seul l'investissement dans une gestion durable de nos ressources nous permettra d'amortir les effets d'une crise annoncée et d'entrevoir de meilleurs lendemains.

Achévé de rédiger le 06 octobre 2022.

Bien à vous,

Vos élus, Anne-Françoise, Anne-Sophie, Pierre et David.